Document généré le 12 oct. 2024 01:11

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire

Introduction

L'équipe de coordination de ce numéro

Numéro 6 (46), automne 1981

Médias communautaires ou médias libres

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1034963ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1034963ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)
2369-6400 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

L'équipe de coordination de ce numéro (1981). Introduction. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (6), 65–66. https://doi.org/10.7202/1034963ar

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

On ne trouvera point dans les textes qui suivent un panorama représentatif des expériences de médias communautaires menées en Belgique francophone. Mais les quelques contributions rassemblées ici nous semblent constituer un éventail relativement significatif de la configuration et de l'évolution récente de médias communautaires dans notre pays.

Nous relevons en premier lieu que le mouvement de la petite presse locale (Article de la compagnie de téléphone) éclaté à travers les multiples petits canards édités par des groupes de pression minoritaires constitue une composante toujours très active et bien vivante des médias communautaires; mais cette petite presse écrite d'expression locale est souvent débordée par les impératifs de sa production et de sa diffusion, et absorbée par les urgences de l'actualité à couvrir sur le terrain. Elle reste continuellement tiraillée entre deux orientations : d'un côté, elle tente d'être une prise de parole libre et critique, cherchant à diffuser une contre-information et d'être aussi le porte-parole d'une sorte d'opposition minoritaire et « extra-parlementaire » par rapport à ces micro-parlements que sont les conseils communaux à l'échelle des collectivités locales; de l'autre côté, elle vise à donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais (à travers les interview, les ateliers d'écriture collective, etc.) pour tenter de ravir une part de la communication à tous les préposés de la parole publique qui la monopolisent (grande presse régionale, responsables politiques, vedettes, experts, etc.).

Cependant l'existence et la vie des médias de communication écrite nous semblent aujourd'hui quelque peu masquées par le phénomène d'engouement pour les médias audio-visuels et la multiplication des groupes qui se lancent dans des démarches de vidéo-animation, de radio libre et de TV communautaire (Table ronde de mars 1981).

Les médias audio-visuels — du moins dans le courant alternatif — se trouvent bien souvent placés quant à eux au croisement de deux démarches différentes.

a) La première démarche correspond à celle des groupes promoteurs-organisateurs de ces nouveaux médias. Ces groupes sont principalement mus par la volonté acharnée de conquérir le droit à l'expression libre sur les ondes comme sur les câbles; leurs démarches visent avant tout à permettre la démonopolisation de la communication audio-visuelle contre les États ou les grandes chaînes commerciales. Ce mouvement de lutte pour la libération des ondes et des câbles a ainsi contribué à inscrire d'abord le mouvement des radios libres dans la ligne du conflit organisé avec les Pouvoirs en place et les Autorités officielles (Radio-Borinage).

Mais ces groupes-promoteurs se sont aussi en même temps retrouvés pris au jeu du plaisir de la transgression des attributions instituées et du détournement de technologies réservées; plaisir aussi de la manipulation de « jouets » prohibés, du bricolage convivial et de l'expérimentation des possibilités de

machines à communiquer, légères, facilement appropriables par des amateurs ou des professionnels en rupture de conventions et de rôles établis.

Ceci est surtout vrai pour les radios libres, la TV communautaire impliquant plus de contraintes au niveau technique, juridique et financier.

b) L'autre démarche correspond à celle de minorités actives engagées dans des luttes sur des terrains particuliers ; ces groupes deviennent des candidats utilisateurs de médias audio-visuels dans la mesure où ils cherchent à élargir leur audience, à se faire connaître, à répercuter le sens de leur action et à gagner auprès d'un plus grand public un soutien à leurs revendications. Il peut s'agir d'habitants d'une région s'opposant à la construction d'un barrage sur leur rivière ; d'homosexuels cherchant à conquérir droit de cité et droit de citoyenneté à part entière ; de prisonniers cherchant à sensibiliser l'opinion publique aux atteintes portées à l'exercice quotidien de leurs droits de par le régime d'enfermement auquel ils sont soumis, etc. (L'homosexualité et les médias, prise de parole des détenus).

Par ailleurs, au sein de la R.T.B.F (radio-télévision d'État), se sont développées l'une ou l'autre émission dites participatives qui rejoignent la démarche poursuivie dans le courant alternatif (R.T.B.F. « Entrée Libre » au public).

Entre les groupes organisateurs et les groupes utilisateurs se nouent des rapports complexes de production audio-visuelle, où l'on tente de surmonter, parfois de manière conflictuelle, les clivages entre détenteurs de la technique et utilisateurs profanes, de façon à mettre la technologie des moyens audio-visuels de communication à la portée et à l'usage des acteurs directs.

L'équipe de coordination de ce numéro :
J.-P. Deru, J. Lenoir, A. van der Beken, R. van Malder, C. Van Uffel, M.C. Verheyden, P. Werts.